



**Fiche d'inscription  
Temps d'Activités Périscolaires  
et cantine du mercredi midi  
1<sup>ère</sup> et 2<sup>nde</sup> périodes 2015/2016**



**1 - Organisation des TAP**

Les temps d'activités périscolaires (TAP) sont facultatifs. Pour l'école communale, ils se déroulent le mardi et le vendredi de 15h00 à 16h30. Les enfants qui ne seront pas récupérés à 16h30 seront pris en charge par la garderie municipale.

**2 - Inscription aux TAP**

L'organisation des TAP nécessite l'inscription des enfants pour la période du 1<sup>er</sup> septembre au 18 décembre 2015. L'inscription vaut pour les deux périodes.

Noms et prénoms des enfants	Classe	TAP du mardi*	TAP du vendredi*

\* indiquer par oui ou par non

**3 -Inscription pour la cantine du mercredi**

L'inscription pour les repas du mercredi midi est obligatoire.

La cantine sera ouverte le mercredi à 12h. Si votre enfant ne fréquente pas l'accueil de loisirs l'après-midi, vous pourrez le récupérer entre 13h et 13h30 sur la cour de l'école communale. Les enfants fréquentant l'accueil de loisirs l'après-midi seront pris en charge directement par les animateurs.

1 <sup>ère</sup> Période	Noms et prénoms des enfants	02/09	09/09	16/09	23/09	30/10	07/10	14/10

2 <sup>ème</sup> Période	Noms et prénoms des enfants	04/11	18/11	25/11	02/12	09/12	16/12

Cocher les cases si présence des enfants.

**Signature**